

Manifestation sur le travail invisible des enseignantes

Aller au-delà de l'évidence : vers une reconnaissance, pleine et entière, de la profession

Québec, le 4 avril 2023. – Plus de 150 enseignantes, membres des syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), manifestent ce matin, aux abords de l'Assemblée nationale de Québec, à l'occasion de la *Journée mondiale du travail invisible*. Encore aujourd'hui en 2023 au Québec, des milliers de femmes, notamment les enseignantes, effectuent de nombreuses tâches périphériques qui alourdissent leur quotidien professionnel. Ces tâches, pour lesquelles elles ne sont pas rémunérées, les éloignent de leur mission principale : instruire. Le gouvernement du Québec doit reconnaître cette situation et leur offrir une échelle salariale attractive, ainsi que des conditions de travail améliorées ou bonifiées, en revoyant, entre autres, la composition de la classe et en favorisant la conciliation famille-travail-vie personnelle afin de pallier la pénurie dans ce secteur.

Alors que sa convention collective vient d'arriver à échéance le 31 mars dernier, le personnel enseignant n'a reçu, de la part du gouvernement Legault, que des offres salariales sous la moyenne canadienne, ce qui demeure inacceptable. De plus, les aides à la classe, qu'il présente comme une solution miracle, ne suffiraient pas à alléger la tâche enseignante. Jusqu'ici le projet pilote sur l'aide à la classe n'a fait l'objet d'aucun bilan et les témoignages des participantes et participants rencontrés ne sont pas concluants.

« Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, fait une tournée des établissements scolaires depuis sa nomination, ce qui lui permet de constater, en discutant avec le personnel, la lourdeur de la tâche enseignante. Cependant, il doit aller au-delà de l'évidence. Ce qu'il ne voit pas, ce sont toutes les heures invisibles que ces femmes consacrent, par exemple, à corriger des travaux les soirs et les fins de semaine, à s'approprier de nouveaux programmes, à acheter et à préparer des collations et à ramasser des vêtements d'hiver chauds pour les élèves qui n'en ont pas, etc. Cette profession, majoritairement occupée par des femmes, est l'une des seules professions pour laquelle les employeurs ne leur fournissent pas le matériel nécessaire pour faire leur travail! S'ajoutent à cela les courriels reçus en soirée de l'employeur ou d'un parent. Les enseignantes ont-elles droit à la déconnexion? On ne peut aller nulle part sans que nos élèves soient avec nous en pensée. N'oublions pas aussi les autres charges que ces femmes assument dans leur vie personnelle, par exemple celui de proche aidante quand un parent âgé est en perte d'autonomie ou qu'un de ses enfants est malade créant encore aujourd'hui une surcharge de travail, des inégalités et de la précarité », souligne Mélanie Hubert, présidente de la FAE.

Ainsi, à l'heure actuelle, la tâche enseignante continue d'être lourde et la composition de la classe constitue toujours un enjeu de premier plan. En proposant une aide à la classe, le gouvernement admet enfin que la classe ordinaire est devenue problématique au fil des décennies. Toutefois, ces aides à la classe, qui proviennent des services de garde, ne permettront pas aux élèves en difficulté d'obtenir les services professionnels spécialisés dont elles et ils ont le plus besoin. Grâce aux tâches qu'elles accomplissent, dans certaines classes et pour seulement quelques heures par semaine, elles peuvent alléger la charge des enseignantes seulement si les conditions de mise en œuvre sont optimales, ce qui n'est pas le cas dans le scénario proposé par le ministère. Ce type d'aide demande une grande coordination entre les personnes concernées, ce qui

nécessite du temps, et cette solution d'appoint exclut les écoles secondaires ainsi que les centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle.

« Les enseignantes et enseignants, notamment celles et ceux qui désertent la profession, le répètent depuis de nombreuses années : le principal enjeu qui mine le réseau des écoles publiques est la composition de la classe. Il y a 15 ans, on pouvait encore se demander si la classe ordinaire était le meilleur service à offrir à l'élève en lui apportant des services professionnels complémentaires. Mais la classe ordinaire n'existe plus et elle est devenue un frein à l'apprentissage pour l'ensemble des élèves. Si les enseignantes du Québec ont de telles conditions de rêve, pourquoi sont-elles des centaines à quitter la profession? », se questionne madame Hubert.

Demandes de la FAE

Depuis toujours, on compte sur la vocation et le dévouement des femmes pour accomplir un bon nombre de tâches non rémunérées. Il est grand temps que ça cesse. C'est pourquoi la FAE demande au gouvernement Legault un rattrapage salarial permettant d'atteindre la moyenne canadienne, une structure salariale attractive pour toutes les enseignantes et tous les enseignants, mais aussi une augmentation de 4 % par année pour la durée de l'entente. Par ailleurs, si l'indice des prix à la consommation (IPC) au cours de l'année civile précédant l'augmentation salariale est supérieur à 4 %, la FAE demande que cette hausse soit ajustée selon l'IPC.

Par ailleurs, la FAE demande un allègement de la charge de travail afin que le milieu de travail soit enrichissant et valorisant, plutôt que source d'épuisement. Il faut dégager les enseignantes et enseignants de ce qui les éloigne de leur fonction principale : instruire. La FAE demande aussi une composition de la classe offrant des conditions d'enseignement et d'apprentissage respectueuses des enseignantes et enseignants et de tous les élèves. Elle revendique aussi l'amélioration des conditions physiques et psychologiques d'exercice pour assurer un milieu de travail sain.

Enfin, la FAE demande une meilleure conciliation famille-travail-vie personnelle, principalement en augmentant, entre autres, le nombre de congés pour des raisons familiales et en élargissant leur accès.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 60 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 2 600 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère aux communications

mj.nantel@lafae.qc.ca | 514 709-7763